

Note de présentation brève et synthétique du compte administratif 2021

Réunion du 29 mars 2022

Commune de Puimisson



L'article L 2313 1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le compte administratif retrace l'exécution budgétaire réalisée au cours de l'année 2021. Il doit être conforme au compte de gestion transmis par le Trésorier Général.

Les comptes de gestion et les comptes administratifs ont été présentés au conseil municipal le 29 mars 2022.

Ils sont en tout point semblables et témoignent donc d'une bonne exécution budgétaire.

Il a été fait le choix de présenter une note sur la rétrospective du budget communal afin de faire une analyse sur la santé financière de la commune, et d'analyser l'exécution budgétaire de l'année

2021.

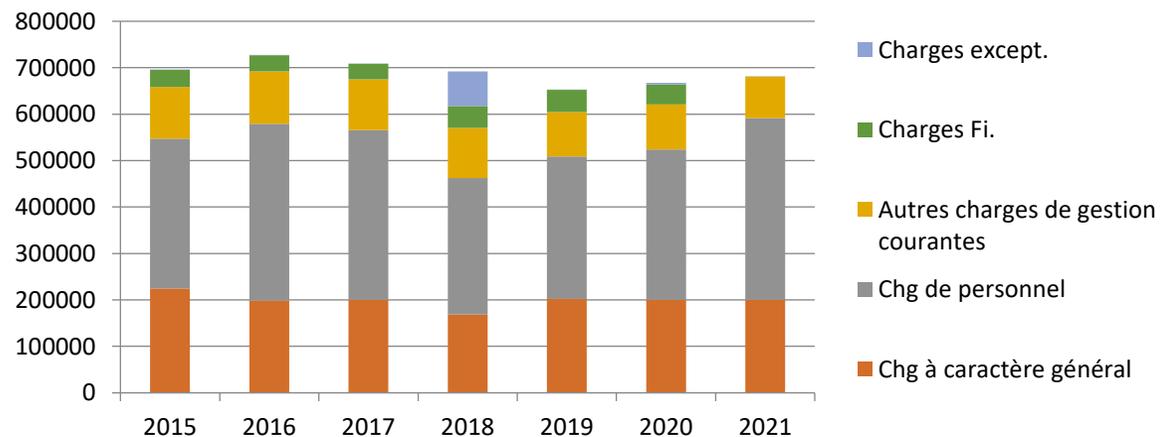
RESULTATS 2021			
	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS
FONCTIONNEMENT	1 022 269,04 €	722 137,79 €	300 131,25 €
<i>prévisions budgétaires</i>	<i>1 288 029,12 €</i>	<i>1 263 907,00 €</i>	
	79%	57%	
INVESTISSEMENT	659 596,55 €	646 445,80 €	13 150,75 €
<i>prévisions budgétaires</i>	<i>1 250 807,93 €</i>	<i>1 250 807,93 €</i>	
	53%	52%	

Le taux de réalisation permet de voir si la commune a été opérante dans la mise en œuvre de ces choix budgétaires.

Le taux de réalisation de la section de fonctionnement est positif : il permet de dégager plus de 300 000 € d'excédent, qui pourront être utilisés pour équilibrer la section d'investissement.

Le taux de réalisation de la section est positif lui aussi, et permet de voir que de nombreux travaux ont été mis en œuvre, grâce notamment au recrutement d'un agent administratif supplémentaire.

Section de fonctionnement - dépenses								
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Variation
Dépenses réelles	695 523,69	727 000,33	709 133,92	692 099,63	652 180,20	667 191,85	722 137,79	3,8%
chapitre 014	Atténuation de produits		139,00	868,00	687,00		320,00	
chapitre 011	Chg à caractère général	224 565,88	198 456,03	200 740,67	167 842,94	201 623,84	201 070,01	-10,5%
chapitre 012	Chg de personnel	322 535,61	380 810,82	364 942,77	293 637,20	306 639,90	390 512,95	21,1%
chapitre 65	Autres charges de gestion courantes	111 735,22	113 116,51	108 951,94	108 422,04	95 678,98	89 629,82	-19,8%
chapitre 66	Charges Fi.	36 449,38	34 360,49	33 602,30	46 647,26	47 495,28	40 087,40	10,0%
chapitre 67	Charges except.	237,60	256,48	757,24	74 682,19	55,20	3 027,93	117,8%
chapitre 68	DAP							
chapitre 022	Dép. imprévues							
Dépenses d'ordre	-	-	-	9 800,00	-	-	-	
chapitre 023	Vir. Section invest	-	-	-	-	-	-	
chapitre 042	Opé. Ordre transferts entre sections	-	17 300,00	0	9 800,00	2 000,00		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	695 523,69	727 000,33	709 133,92	701 899,63	652 180,20	667 191,85	722 137,79	-4,1%
	ratio de rigidité	52%	57%	56%	49%	54%	55%	60%
								-0,8%

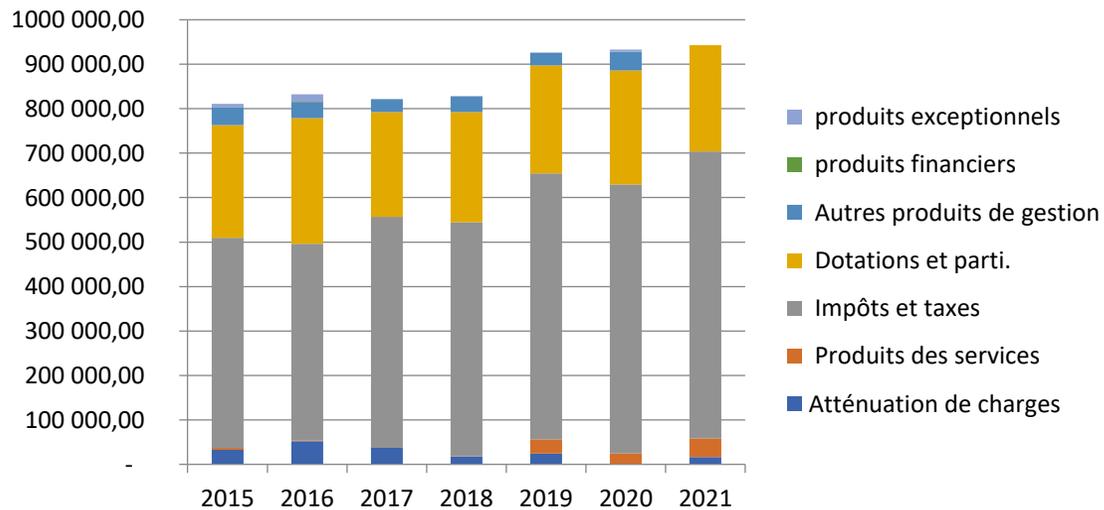


Les dépenses de fonctionnement augmentent depuis 2019, notamment les charges de personnel. C'est normal car nous avons recruté : service jeunesse, technique et administratif. Ces augmentations n'intègrent pas le fait que nous avons un remboursement pour les PEC (16 000 € en 2021).

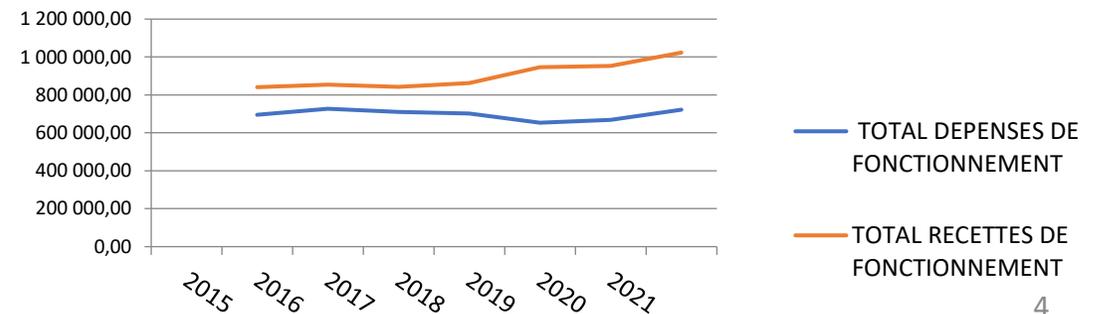
Attention au ratio de rigidité (part des ch. de pers + intérêts : ce que l'on ne peut réduire) qui augmente. Il faut le maîtriser, à fortiori en période d'inflation et de potentielle augmentation du point d'indice des fonctionnaires.

Les charges à caractères général sont maîtrisées et témoignent de dépenses réfléchies.

Section de fonctionnement - recettes									
		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
Dépenses réelles		810 703,91	832 003,77	821 191,77	828 382,07	926 237,51	932 988,32	978 146,92	15,1%
chapitre 013	Atténuation de charges	33 093,74	52 316,04	38 871,56	17 055,03	24 775,12	1 668,71	16 922,31	
chapitre 70	Produits des services	4 533,34	1 137,72	836,03	1 085,68	31 650,45	23 692,36	41 496,17	31,1%
chapitre 73	Impôts et taxes	471 927,18	442 823,11	517 323,37	526 830,29	598 006,05	603 890,49	645 231,36	28,0%
chapitre 74	Dotations et parti.	253 653,00	282 655,24	235 166,00	247 599,60	242 548,00	256 202,00	239 053,00	1,0%
chapitre 75	Autres produits de gestion	40 547,10	35 721,66	28 994,81	34 383,47	27 918,38	42 555,42	33 130,04	5,0%
chapitre 76	produits financiers	-	50,00	-	-	-	-	-	
chapitre 77	produits exceptionnels	6 949,55	17 300,00	-	1 428,00	1 339,51	4 979,34	2 314,04	-28,4%
chapitre 78	RAP								
Dépenses d'ordre		29 956,56	22 447,36	21 447,28	33 200,54	19 925,17	19 287,90	44 122,12	
chapitre 042	Opé. Ordre transferts entre sections	29 956,56	22 447,36	21 447,28	33 200,54	19 925,17	19 287,90	44 122,12	
	opérations d'ordre								

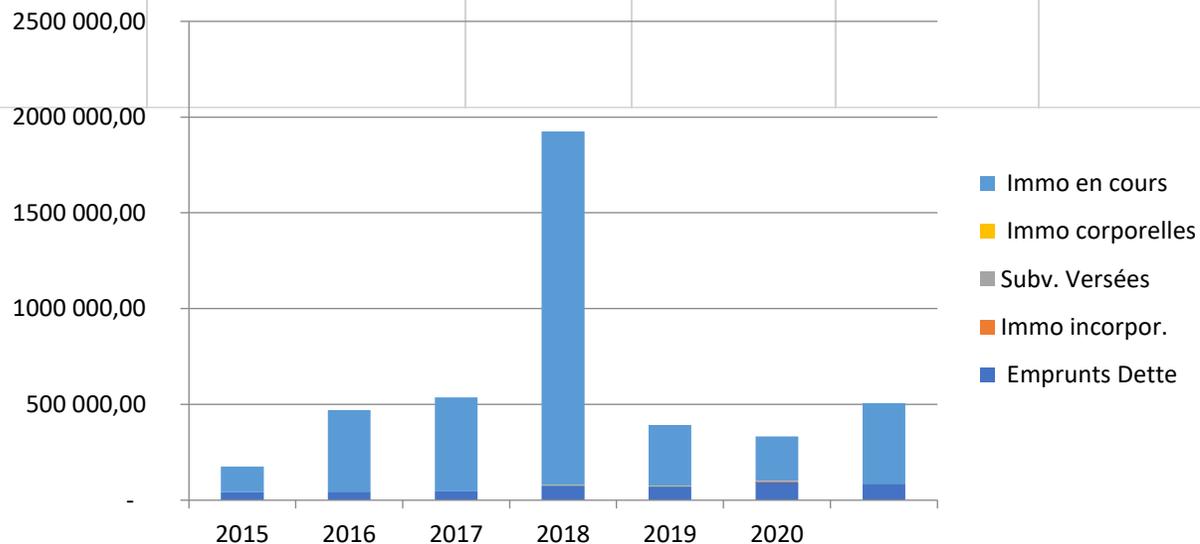


Les recettes de fonctionnement augmentent pour l'instant plus vite que les dépenses, ce qui est positif pour la commune et permet de dégager de l'autofinancement. On voit qu'il n'y a pas d'effet ciseaux, mais on voit aussi que les dépenses augmentent. Viendra un moment où les recettes stagneront (seuil de population). Pour l'instant la perte de la TH est compensée par l'état. Attention on voit aussi que les dotations de l'Etat baissent. Pour la 1^{ère} fois cette année la commune a intégré les coûts des agents dans la réalisation des travaux en régie, ce qui a quasiment doublé les recettes au chapitre 042.



Section d'investissement - dépenses

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
Dépenses réelles	175 711,77	469 294,02	536 317,81	1 924 671,32	391 995,53	332 219,46	507 189,75	89,1%
chapitre 10	dotations et fonds divers							
chapitre 16	Emprunts Dette	42 324,78	44 195,68	46 160,90	75 654,02	70 393,51	93 414,87	120,7%
chapitre 20	Immo incorpor.	-	-	-	-	-	6 053,76	
chapitre 204	Subv. Versées	-	-	-	-	-	-	
chapitre 21	Immo corporelles	-	-	-	3 000,00	3 977,39	-	
chapitre 23	Immo en cours	133 386,99	425 098,34	490 156,91	1 846 017,30	317 624,63	232 750,83	74,5%
chapitre 26	Autres immo financières							
chapitre 27	Autres immo financières							
chapitre 4581				-				
Dépenses d'ordre	-	-	21 447,28	33 200,54	19 925,17	139 755,30	139 256,05	
chapitre 040	Opé. Ordre transferts entre sections		21 447,28	33 200,54	19 925,17	19 287,90	44 122,12	
chapitre 041	Opé. Patrimoniales					120 467,40	95 133,93	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	175 711,77	469 294,02	557 765,09	1 957 871,86	411 920,70	471 974,76	646 445,80	267,9%

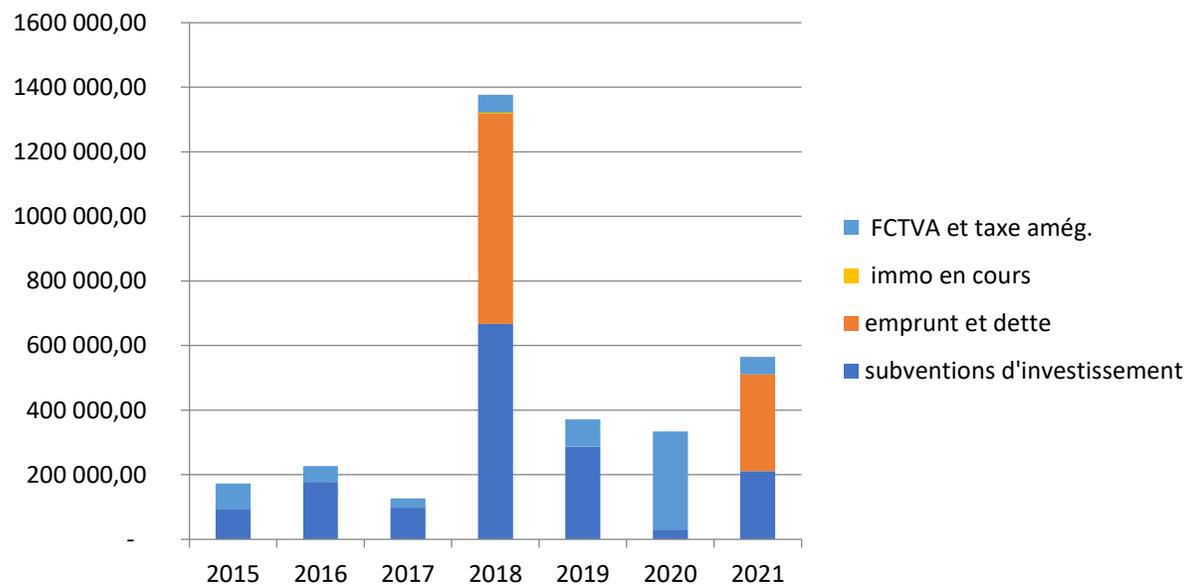


Cette année nous avons réalisé 55,4% de notre budget, et 44% de nos travaux. C'est un chiffre correct, mais il serait bon d'augmenter ce taux de réalisation afin de justifier la juste utilisation des deniers publics (impôts). Plus de recours à de la maîtrise d'œuvre devrait permettre d'augmenter ce taux.

Comme évoqué plus haut cette année nous avons intégré le coût de la main d'œuvre dans la réalisation des travaux en régie, ce qui a quasiment doublé les dépenses (mais équilibre en RF)

Attention les travaux sont difficiles à mettre en œuvre car les répercussions du COVID se font sentir, et les reports des travaux bloquent, le secteur du bâtiment lui-même bloque parfois certains de nos projets (cf. étude de sol, géomètre, archi...). Important d'être réactif pour la mise en œuvre.

Section d'investissement - recettes									
		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
Recettes réelles		297 243,19	371 650,08	256 647,00	1 509 668,83	531 268,17	546 935,10	564 462,62	84,0%
chapitre 13	subventions d'investissement	91 776,55	177 296,86	97 637,67	667 184,81	286 782,69	29 930,42	210 858,84	-67,4%
chapitre 16	emprunt et dette	-	-	-	650 005,75	-	-	300 000,00	
chapitre 23	immo en cours				4 400,00				
chapitre 10	FCTVA et taxe amég.	81 441,56	49 216,44	28 858,11	54 573,14	84 803,48	303 675,68	53 603,78	272,9%
chapitre 10	1 068	124 025,08	145 136,78	130 151,22	133 505,13	159 682,00	213 329,00		72,0%
chapitre 4582	opérations sous mandat								
chapitre 024	produits de cessions immo								
Recettes d'ordre		-	17 300,00	300 000,00	9 800,00	-	104 467,40	95 133,93	
chapitre 021	Vir. Section fonct.								
chapitre 040	transferts entre sections	-	17 300,00	300 000,00	9 800,00	-	2 000,00		
chapitre 041	opération patrimoniales						102 467,40	95 133,93	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		297 243,19	388 950,08	556 647,00	1 519 468,83	531 268,17	651 402,50	659 596,55	119,1%



Nous avons réalisé 87% des recettes d'investissement (hors RAR et virement à la section de fonctionnement). En 2020 la demande de paiement des subventions avait été retardée. Ce retard a été rattrapé grâce à un suivi rigoureux de l'agent finance. L'emprunt de 300 000 € a été titré, ce qui permet d'avoir un solde positif. Cet emprunt permet et permettra de financer les projets pour lesquels l'obtention de subvention est limitée.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Excédent brut de fonctionnement	174 874,21	144 767,77	167 864,67	279 584,43	340 193,45	326 473,70	338 422,22
Epargne brute	137 949,63	109 894,32	132 747,89	83 572,79	292 587,77	277 077,10	297 299,60
Taux d'épargne brute	16,4%	12,9%	15,8%	9,7%	30,9%	29,1%	29,1%
Epargne nette	95 624,85	65 698,64	86 586,99	7 918,77	222 194,26	183 662,23	210 992,73
Dette	694 640,38	650 213,42	1 553 810,06	1 476 034,13	1 395 463,14	1 311 973,95	1 525 437,52
Capacité de désendettement (en années)	5,04	5,92	11,70	17,66	4,77	4,74	5,13
ratio de rigidité	52%	57%	56%	49%	54%	55%	60%

L'étude des ratios d'exécution du budget permettent de vérifier la bonne santé de nos finances et la bonne gestion.

✓ Epargne brute: doit être plus élevé que le capital à rembourser : 104 000 € en 2022

△ Taux d'épargne brute : montre notre capacité à investir, doit plutôt être aux alentours des 15 %. Les 29,1% démontrent que nous avons du mal à réaliser notre programme d'investissement. Mais c'est souvent le cas dans les petites communes.

✓ Epargne nette : autofinancement dégagé

✓ Capacité de désendettement : toujours maîtrisée, puisqu'en dessous des 12 ans, et malgré le nouvel emprunt n'a pas bondi.

✗ Ratio de rigidité : supérieur à 50%, à maîtriser. En plus augmente